



Comment reagir a une demande de loyer? ...

Par **magellon**, le **05/06/2010** à **12:35**

Bonjour,rnrnJ'habite la maison de ma mère depuis 2 ans avec son autorisation écrite d'habiter pour durée indéterminée. Elle est en maison de repos depuis 4 ans. Verbalement, il est convenu que je ne payerais pas de loyer mais seulement les charges et l'entretien. Je suis sans revenus mais d'ici 2 mois je commencerais a toucher une pension. Une de mes sœurs qui n'a jamais admis que je vive chez notre mère sans payer de loyer attend le jour de ma pension pour influencer ma mère et mon autre sœur a demander a ce que je commence a payer un loyer.rnrnCette maison a été achetée avec des fonds provenant du mari décédé de ma mère avec accord légal qu'elle en a l'usufruit durant sa vie, puis elle sera vendue et 50% reviendrait a la fille de son mari disparut, le reste serait partagé entre mes deux sœurs et moi. rnrnUne bonne partie des frais de rénovation pour rendre la maison habitable provient de moi car son mari est décédé juste après l'achat de la maison, il y a environ 40 ans. Je n'ai pas demandé de reçus car pour moi c'était un cadeau pour ma mère devenue veuve subitement.rnrnComment dois-je réagir au moment ou je recevrais une demande de loyer pour cette maison?rnrnMerci,rnrnJean